

## **Règlement complet Jeu concours « Relookez votre Bureau »**

### **Article 1 : Société Organisatrice**

La société FIDUCIAL BUREAUTIQUE, Société par Actions Simplifiée au capital de 20.000.000 euros dont le siège social est situé 41, rue du Capitaine Guynemer à Courbevoie (92400) immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 955 510 029 – organise, un jeu concours gratuit sans obligation d'achat intitulé « Relookez votre Bureau », à l'occasion de l'anniversaire de son site Internet [www.pourmonbureau.com](http://www.pourmonbureau.com) pour gagner un relooking de son bureau d'une valeur de deux mille (2.000) euros TTC, dans les conditions décrites ci-après.

### **Article 2 : Personnes concernées**

Ce jeu concours est ouvert à tous les salariés majeurs et juridiquement capables des sociétés clientes ou prospects de FIDUCIAL BUREAUTIQUE, résidents en France métropolitaine (Corse comprise). Une seule participation sera prise en compte par personne physique (même prénom, même nom, même date de naissance).

Les participants doivent impérativement être majeurs.

Sont exclus de la participation au jeu concours, le personnel et les associés de l'ensemble des sociétés du Groupe FIDUCIAL, les conjoints, les ascendants, les descendants directs des membres du personnel et associés de l'ensemble des sociétés du Groupe FIDUCIAL, d'une façon plus générale, toute personne participant à la mise en œuvre du jeu concours et/ou à la désignation du gagnant.

FIDUCIAL BUREAUTIQUE pourra effectuer directement ou indirectement toutes vérifications nécessaires afin de contrôler la qualité des participants, dans le respect de la vie privée des participants.

Tout participant frauduleux sera automatiquement disqualifié.

### **Article 3 : Modalités**

Le jeu concours se déroulera du 23 septembre 2014 à 00h01 jusqu'au 19 octobre 2014 à 23h59. Aucune participation au-delà de cette période ne sera acceptée.

Pour les besoins du jeu concours, le terme « bureau » désigne l'environnement de travail d'un salarié, soit un poste de travail.

Pour participer à ce jeu concours, il suffit, pendant toute la période du jeu concours, de se rendre sur le site de la Société Organisatrice, accessible à l'adresse Internet suivante : <http://jeu-anniversaire.pourmonbureau.com>.

- Se connecter à l'adresse suivante : <http://jeu-anniversaire.pourmonbureau.com/>,
- Compléter le formulaire en ligne en renseignant l'ensemble des champs obligatoires,
- Expliquer les raisons pour lesquelles le participant souhaite relooker son bureau en parcourant le site Internet [www.pourmonbureau.com](http://www.pourmonbureau.com) et en indiquant les références des produits qu'il préfère. Seuls les produits sélectionnés dans les catégories suivantes seront acceptés:

**>> UNIVERS PAPIER ET COURRIER**

- Notes repositionnables : <http://www.pourmonbureau.com/papier-courrier/notes-repositionnables.html>,

**>> UNIVERS CLASSEMENT ET ARCHIVAGE**

- Classeurs : <http://www.pourmonbureau.com/classement-archivage/classeurs.html>
- Présentation de documents : <http://www.pourmonbureau.com/classement-archivage/presentation-de-documents.html>
- Pochettes et chemises : <http://www.pourmonbureau.com/classement-archivage/pochettes-chemises.html>
- Reliure et plastification : <http://www.pourmonbureau.com/classement-archivage/reliure-plastification.html>
- Archivage et dossiers suspendus : <http://www.pourmonbureau.com/classement-archivage/archivage-dossiers-suspendus.html>
- Autres classements : <http://www.pourmonbureau.com/classement-archivage/autres-classements.html>

**>> UNIVERS INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE**

- Bureautique : <http://www.pourmonbureau.com/informatique-bureautique/bureautique.html>
- Téléphonie et fax : <http://www.pourmonbureau.com/informatique-bureautique/telephonie-fax.html>
- Imprimantes et scanners : <http://www.pourmonbureau.com/informatique-bureautique/imprimantes-scanners.html>
- Conférence et projection : <http://www.pourmonbureau.com/informatique-bureautique/conference-projection.html>
- Informatique et multimédia : <http://www.pourmonbureau.com/informatique-bureautique/informatique-multimedia.html>
- Sauvegarde et stockage : <http://www.pourmonbureau.com/informatique-bureautique/sauvegarde-stockage.html>
- Périphérie informatique : <http://www.pourmonbureau.com/informatique-bureautique/peripherie-informatique.html>

**>> UNIVERS MOBILIER ET AMÉNAGEMENT**

- Bureaux : <http://www.pourmonbureau.com/mobilier-amenagement/bureaux.html>
- Accueil : <http://www.pourmonbureau.com/mobilier-amenagement/accueil.html>
- Mobilier de rangement : <http://www.pourmonbureau.com/mobilier-amenagement/mobilier-de-rangement.html>
- Environnement de bureau : <http://www.pourmonbureau.com/mobilier-amenagement/environnement-de-bureau.html>
- Décoration : <http://www.pourmonbureau.com/mobilier-amenagement/decoration.html>
- Affichage : <http://www.pourmonbureau.com/mobilier-amenagement/affichage.html>
- Assise : <http://www.pourmonbureau.com/mobilier-amenagement/assise.html>

Pour les besoins du présent règlement, les catégories de produits listées ci-dessus sont dénommées ci-après « Produits ».

- Télécharger au format jpg, pdf, gif ou png une photo du bureau du participant pour illustrer sa motivation de relooker son bureau. La photo ne doit pas excéder le poids de 4 Mo,
- Valider la participation en cliquant sur le bouton prévu à cet effet.

Le gagnant du jeu concours sera désigné par les membres du jury le 06 novembre 2014 selon les critères de sélection suivants :

- Formulaire dûment complété,
- Texte explicatif créatif,
- Précision dans le choix des références Produits,
- Concordance avec les catégories de Produits listées ci-dessus,
- Variété dans le choix des Produits,
- Photo conforme au format demandé, de bonne qualité et correspondant à un univers professionnel de bureau,
- Bonne mise en avant du besoin de relooking du bureau,

Le jury est composé de cinq (5) personnes de la Société Organisatrice (Direction, commerce, webmarketing et achats).

Le vote du jury ne pourra faire l'objet d'aucune contestation.

Le gagnant du jeu concours est le participant qui remportera le plus de votes du jury.

Le vote du jury n'est pas ouvert au public.

#### **Article 4 : Dotations**

Le gagnant se verra attribuer un budget de deux mille (2.000) euros TTC pour relooker son bureau en choisissant des Produits figurant sur le site Internet [www.Pourmonbureau.com](http://www.Pourmonbureau.com) dans les rubriques détaillées à l'article 3.

Ce jeu concours propose donc un (1) lot d'une valeur totale d'environ deux mille (2.000) euros TTC.

Le relooking du bureau ne comprend pas, sans que cette liste ne soit exhaustive :

- le gros œuvre,
- la destruction, reconstruction de la pièce,
- travaux de peinture, plâtrerie, rafraîchissement, sols...,
- les autres postes de travail si le gagnant est dans un « open space ».

#### **Article 5 : Modalités d'attribution des lots**

Le gagnant sera contacté, par tous moyens, par FIDUCIAL BUREAUTIQUE pour l'informer des modalités de relooking de son bureau dans les dix (10) jours suivants la sélection du gagnant par le jury.

Le lot n'est pas échangeable contre un autre objet, ni contre une quelconque valeur monétaire et ne pourra faire l'objet d'un remboursement partiel ou total. Par le présent règlement, les participants sont informés que l'échange ou la vente du lot est interdit.

La Société Organisatrice se réserve le droit de remplacer le lot en tout ou partie par d'autres lots de nature et de valeur équivalente en cas de difficulté extérieure à sa volonté ou cas de force majeure.

#### **Article 6 : Jeu concours gratuit sans obligation d'achat**

Le jeu concours est totalement gratuit et sans obligation d'achat.

#### **Article 7 : Responsabilité de la Société Organisatrice**

La Société Organisatrice se réserve le droit d'écourter, de proroger, de modifier ou d'annuler ce jeu concours, si des circonstances exceptionnelles l'exigeaient. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

#### **Article 8 : Droit d'accès aux informations nominatives**

En application de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, les participants sont informés qu'ils disposent d'un droit d'accès, de rectification ou même de suppression des informations nominatives les concernant. Ces droits s'exercent en écrivant à l'adresse suivante : **FIDUCIAL BUREAUTIQUE** – 29, rue de la Grange – 69009 Lyon – France ou par courriel à l'adresse suivante : [gestion.cnil@fiducial.fr](mailto:gestion.cnil@fiducial.fr).

Les données collectées dans le cadre du jeu concours étant nécessaires à la prise en compte de la participation au jeu concours, les participants qui exerceraient leur droit de suppression des données avant la désignation du gagnant seront réputés renoncer à leur participation.

#### **Article 9 : Citation du nom du gagnant**

Les participants sont informés que la Société Organisatrice se réserve le droit d'utiliser la photo du bureau du gagnant (avant relooking – après relooking) et de citer les nom et/ou prénom du gagnant, de sa société ainsi que du département du siège de la société dans ses communications sans que cette citation puisse ouvrir d'autres droits que le prix gagné.

#### **Article 10 : Application du règlement**

La participation à ce jeu concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement et des modalités de déroulement du jeu concours et des modalités de désignation du gagnant.

Le présent règlement est déposé à l'Etude SCP Escoffier – Heuzé – Dalmais, huissiers de justice associés – 41, rue Paul Chevanard à Lyon (69001).

Le règlement est adressé, à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande à l'adresse suivante : **FIDUCIAL BUREAUTIQUE** – 29, rue de la Grange – 69009 Lyon.

FIDUCIAL BUREAUTIQUE rembourse, à toute personne qui en fait la demande écrite, les frais postaux sur la base du tarif lent pour une lettre simple de vingt grammes.

#### **Article 11 : Cas non prévus et litiges**

Tous les cas non prévus par le présent règlement et les éventuels litiges seront tranchés par la Société Organisatrice dont les décisions seront sans appel. Toute réclamation doit être formulée exclusivement par courrier à **FIDUCIAL BUREAUTIQUE** – 29, rue de la Grange – 69009 Lyon dans un délai maximum d'un (1) mois à compter de la date de la fin du jeu concours, soit avant le 19 novembre 2014.

Toute fraude ou tentative de fraude au présent jeu concours par un participant entraînera l'élimination de ce dernier et pourra donner lieu à des poursuites.